



REDACTION ET MODIFICATION DU CONTRAT DE TRAVAIL

INTERVENANT

Me Benjamin RENAUD,
Avocat Associé
Spécialiste en
droit du travail

MODALITÉ

Durée :
1 Jour (7 heures)

Date et horaires :
A définir
sur mesure

Lieu :
Dans vos locaux
Ou au cabinet

Coût :
Devis individualisé
Préparé à la demande

PUBLIC

DRH, RRH et juristes en droit
social

Chefs d'entreprise, Directeurs
d'établissement

Tous managers

CONTACT

Le Premium (2ème étage)

131 Blvrd Stalingrad 69624
VILLEURBANNE Cédex

Tél. : 04 26 84 67 67
Fax : 04 26 84 67 60

formation@renaud-
avocats.com

www.renaud-avocats.com

OBJECTIFS

Fiabiliser la rédaction de vos contrats de travail et choisir les clauses adaptées et efficaces

Connaitre les critères de validité des clauses sensibles et maîtriser leur rédaction

Limiter les risques juridiques liés à l'introduction de nouvelles clauses et à la modification du contrat de travail

PROGRAMME

LES BASES JURIDIQUES

Rédiger un contrat de travail : maîtriser les clauses générales

- Rappel sur les obligations légales d'un contrat écrit
- Rappel sur différents types de contrat et les particularités du CDD et du temps partiel
- Savoir identifier et rédiger le socle des clauses obligatoires
- Connaître les clauses interdites

Rédiger les clauses sensibles

- Clause de période d'essai / période probatoire
- Clause de non-concurrence, de non sollicitation, de non débauchage
- Clause d'exclusivité
- Clause de mobilité / de résidence
- Clause d'objectifs
- Clause de forfaits
- Clause de rémunération variable
- Clause de dédit-formation
- Clause d'inventions
- Clause de garantie d'emploi / golden parachutes
- Clause de loyauté / confidentialité

Gérer la modification du contrat de travail

- Maîtriser la distinction modification de contrat de travail / changement des conditions d'emploi : identifier les cas impliquant la conclusion d'un avenant
- Le formalisme de la modification du contrat de travail
- La gestion du refus du salarié

LES CAS PRATIQUES REELS

Traitement interactif d'une série de mini-cas pratiques réels permettant de mettre en œuvre et en perspective les connaissances acquises.